

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 novembre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 novembre 2014

2014 DDEES 1127-G Subvention et convention avec l'association Carrefours pour l'Emploi, Armées/collectivités/entreprises (7e).

Mme Pauline VERON, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu le Code des Collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 4 novembre 2014, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, lui propose l'octroi d'une subvention et convention à l'association Carrefours pour l'Emploi, Armées/collectivités/entreprises ;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général est autorisée à signer avec l'association Carrefours pour l'Emploi, Armées/collectivités/entreprises la convention, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention de 290.000 euros est attribuée à l'association Carrefours pour l'Emploi, Armées/collectivités/entreprises - dont le siège social est situé 1, place Joffre, case 29, 75700 Paris SP 07 (numéro de tiers X 05026 – SIMPA 18 471, numéro de dossier 2015-00184).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée, sous réserve de décision de financement, sur la fonction 913, nature 6574, ligne DF55007 du budget de fonctionnement du Département de Paris pour l'année 2015.